

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Les chantiers de construction doivent reprendre dans l'intérêt de tous

Longueuil, le 17 juin 2013 - La direction de l'Association québécoise de la quincaillerie et des matériaux de construction (AQMAT) espère que les chantiers se réaniment au plus vite à ce moment critique de l'année pour la population, les magasins et l'ensemble des intervenants.

« La rénovation domiciliaire, incluant les habituels grands travaux extérieurs du printemps, c'est maintenant que ça doit se passer », indique Richard Darveau, président et chef de la direction de l'AQMAT. « Dans notre domaine, l'activité ne se divise pas en douze mois égaux. La période comprise entre la fin des neiges et les vacances de la construction conditionne les résultats de nos détaillants pour toute l'année ».

Bien que les consommateurs forment l'essentiel de l'achalandage des quincailleries et des centres de rénovation, près de la moitié des ventes proviennent des promoteurs immobiliers et des entrepreneurs.

L'AQMAT soutient que normalement, deux des 6,3 milliards \$ de ventes réalisées par les quincailleries et centres de rénovation du Québec sont enregistrés en mai et juin.

Pire, l'arrêt des chantiers survient après un début de saison frileux, des pluies répétées, avec pour effet que les consommateurs sont attendus de pied ferme pour acheter leurs articles et matériaux.

À court terme, les marchands vont donc concentrer leurs efforts sur les consommateurs laissés à eux-mêmes à cause de la grève. M. Darveau explique : « Les marchands sont prêts à soutenir les citoyens qui pourraient décider, en plus grand nombre que d'habitude, de procéder eux-mêmes aux réparations et

aux améliorations qu'ils veulent apporter à leur propriété ou logement, dont le tiers est généralement effectué par des professionnels ».

L'AQMAT incite donc les consommateurs à procéder à leurs achats dans des quincailleries et des centres de rénovation, car seuls ces détaillants spécialisés sont aptes à leur fournir les conseils et les services d'accompagnement pour qu'ils réalisent eux-mêmes les travaux qu'ils désirent pour leur maison.

À propos de l'AQMAT

Depuis 1940, l'Association québécoise de la quincaillerie et des matériaux de construction a pour but d'informer, de former, de promouvoir et de défendre ses membres, 700 quincailleries et centres de rénovation de toutes les bannières et leurs 250 principaux fournisseurs de produits et services.

Tous les membres sont unis par un même code de déontologie qui se résume ainsi :

Qualité des produits : toute entreprise membre doit pouvoir, en tout temps, faire la preuve que les produits ou services qu'elle offre sont généralement d'une qualité satisfaisant les normes d'homologation fixées par le Code national du bâtiment et toute autre norme publique en vigueur.

Respect des lois : toute entreprise membre doit respecter les lois et veiller, en particulier, à observer celles concernant les heures et jours d'ouverture, les normes du travail, l'équité salariale et la santé et sécurité au travail, et en plus, combattre le travail au noir en ne recommandant que des professionnels possédant leur licence de la Régie du bâtiment.

Solidarité et engagement : le dialogue entre les membres et la Direction est encouragé concernant tout sujet pouvant mener à des actions constructives pour l'intérêt général, et non pas pour la protection d'intérêts particuliers.

En tout, les membres de l'AQMAT emploient 50 000 personnes à temps plein uniquement au Québec. Les marchands animent 14 millions de pi ca en surface de vente. Les manufacturiers fabriquent plus de 40 000 produits satisfaisant les normes publiques. Ensemble, ils cumulent un chiffre d'affaires de 14 milliards \$ par année.

-30-

Source: Karine Cotnoir, coordonnatrice aux communications

450-646-5842, poste 223 kcotnoir@aqmat.org

476, rue Jean-Neveu, bureau 200, Longueuil QC J4G 1N8 Tél.: 450-646-5842 Téléc.: 450-646-6171 www.aqmat.org